JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

A. LEGOYT

De l'état actuel de l'agriculture dans quelques états de l'Europe

Journal de la société statistique de Paris, tome 7 (1866), p. 185-201
<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1866__7__185_0>

© Société de statistique de Paris, 1866, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM
Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
http://www.numdam.org/

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS.

I.

De l'état actuel de l'agriculture dans quelques États de l'Europe.

Le problème de l'accord des subsistances et de la population a, jusque dans ces dernières années, vivement préoccupé les gouvernements et les économistes. Et, cependant, quand on consulte les faits, on est surpris de constater que ce problème n'existe pas. Toute population, en effet, se met nécessairement au niveau de ses moyens d'existence. Si elle tend à le dépasser, elle y est invariablement ramenée, ou par la mort, ou par l'émigration, ou par la diminution des mariages, ou enfin par une restriction volontaire de leur fécondité.

Il importe, d'ailleurs, de faire remarquer qu'aujourd'hui la limite des moyens d'existence d'un pays ne se trouve plus dans la production indigène, mais en quelque sorte dans celle du monde entier. Grâce à l'application progressive aux denrées alimentaires du principe de la liberté des échanges, à la rapidité des voies et moyens de communication, au vaste développement de la spéculation, tous les excédants de récoltes, sur quelque point du globe qu'ils se produisent, arrivent sur les marchés où les besoins de la consommation les appellent.

La question n'est donc plus de savoir si un pays produit dans la mesure de ses besoins, mais si sa population est en mesure d'acheter au dehors, avec ses marchandises ou son numéraire, ce que la culture locale ne lui fournit plus, ou ce qui est équivalent, ne lui fournit plus qu'à des prix excessifs. Si, par exemple, l'Irlande émigre en masse, ce n'est pas parce que les subsistances y manquent, ce n'est pas par suite de l'infertilité du sol ou de l'imperfection des procédés de culture, c'est parce que sa population n'est pas assez riche pour acheter et consommer sur place des ressources alimentaires que l'Angleterre, plus heureuse, lui enlève en quantités considérables. Il est donc de toute nécessité, d'abord que cette population se contente des produits les plus inférieurs, puis, lorsque ces produits viennent à lui manquer, par des disettes ou des changements de culture, qu'elle émigre ou soit décimée par la faim, jusqu'au moment où la hausse des salaires lui permettra de disputer à ses puissants voisins les éléments d'une alimentation plus saine, plus substantielle.

Si cette solidarité croissante de tous les marchés du monde, pour l'approvisionnement de ses habitants, est un des faits économiques les plus considérables de notre temps, elle ne saurait justifier cependant, de la part des gouvernements, une sorte d'indifférence pour les intérêts agricoles de leur pays. Ces intérêts doivent,

au contraire, éveiller au plus haut degré leur sollicitude, parce qu'il importe que, pour certains produits indispensables (et le plus indispensable de tous, le pain) les populations puissent compter, d'abord et avant tout, sur les ressources de la culture indigène. La guerre ne peut-elle, en effet, interrompre les communications et arrêter les échanges? Des perturbations atmosphériques générales ne peuvent-elles compromettre la récolte dans une zone considérable et affliger un grand nombre de pays producteurs à la fois?

Maintenant, sous quelles formes doivent se manifester les encouragements officiels à l'agriculture? Et d'abord, ces encouragements sont-ils nécessaires partout? Nous ne le croyons pas. Là où, comme en Angleterre, la terre, concentrée dans les mains d'une puissante aristocratie, est cultivée par des fermiers qui ont à la fois les lumières et les capitaux et dont l'œuvre intelligente est secondée par les propriétaires eux-mêmes, l'intervention du gouvernement est évidemment superflue. Dans ce cas, il doit se borner à supprimer, par la voie législative, les obstacles au progrès agricole qui auraient leur origine dans des faits généraux, dans des circonstances en quelque sorte supérieures devant lesquelles les plus énergiques initiatives individuelles seraient frappées d'impuissance. Mais là où le sol, fortement morcelé, se répartit entre d'innombrables familles de cultivateurs sans capitaux, fermement attachées aux plus anciennes traditions de culture, ne pouvant, d'ailleurs, prendre la responsabilité pécuniaire d'une innovation, d'une amélioration de quelque importance, là, disons-nous, les sollicitudes officielles doivent être plus actives, plus empressées, et, si nous pouvons ainsi dire, plus détaillées, plus minutieuses.

Il ne faudrait pas, toutefois, que, même dans ces pays, l'action administrative, dégénérant en tutelle, s'imposât aux intéressés. La mission bien comprise du gouvernement doit surtout consister à éclairer, à guider, à encourager. Elle doit, en outre, favoriser le progrès agricole par un ensemble de mesures générales et fécondes comme l'ouverture d'un réseau complet de viabilité destiné à assurer le prompt et économique transport des produits, l'établissement d'un système de taxes générales et locales qui facilite, au lieu de l'entraver, la consommation de ces produits à l'intérieur, l'élargissement des rapports internationaux dans le but de leur assurer les plus vastes débouchés au dehors; enfin, la plus grande liberté possible des transactions immobilières, pour que la terre aille sûrement et rapidement à celui qui peut en tirer le meilleur parti.

La plupart des gouvernements européens, il faut le reconnaître, ont compris dans ce sens leurs devoirs envers l'agriculture, et les documents que nous avons eus sous les yeux indiquent que leurs efforts n'ont pas été infructueux. Partout, en effet, on signale un accroissement des rendements par suite de l'adoption progressive des procédés améliorants, c'est-à-dire d'une culture plus intensive. Partout, pour citer quelques faits, les assolements s'adaptent mieux aux aptitudes du sol, dont on s'efforce de réparer les pertes par de plus abondantes ou de plus énergiques fumures; partout, par conséquent, la jachère disparaît pour faire place à des cultures fourragères qui, en même temps qu'elles préparent de riches récoltes céréales, permettent d'entretenir un bétail plus nombreux, mieux nourri que par le passé. Partout, les marais disparaissent, les montagnes se reboisent ou se gazonnent, les terres s'assèchent et s'irriguent; partout de vigoureux amendements leur donnent les qualités qui leur manquaient et permettent de leur confier des semences qu'elles n'auraient qu'imparfaitement fécondées autrefois.

Toutefois, ce progrès si général, si soutenu, n'est pas exclusivement l'œuvre des encouragements officiels; il est dû aussi en grande partie à la hausse des prix, et cette hausse, à son tour, a pour cause principale la facilité et le bas prix relatif des transports, unis au développement de la spéculation. A l'époque, déjà loin de nous, où les débouchés du cultivateur étaient limités à un marché voisin, dont les besoins étaient à peu près constamment les mêmes, il n'avait aucune raison d'accroître sa production. Il ne l'aurait pu, d'ailleurs, sans provoquer l'avilissement des prix. Il n'en est plus de même aujourd'hui où il ne cultive plus pour un rayon de consommation déterminé, mais pour le pays tout entier et même pour l'étranger.

Si la hausse a paru s'arrêter pour les céréales, par suite soit d'un accroissement de production supérieur aux besoins et résultant des progrès mêmes de la culture, soit de la concurrence étrangère, elle a été presque continue pour les autres produits de l'exploitation agricole: vin, viande, lin, chanvre, laine, soie, colza, houblon, sucre, fourrage, fruits, beurre, lait, volaille, œufs, huiles, comestibles, etc., et, en somme, habilement et prudemment dirigée, c'est-à-dire toujours attentive à la voix de l'expérience et docile aux leçons de la science, cette exploitation ne saurait jamais être qu'une des industries les plus rémunératrices du pays.

L'agriculture européenne comprend deux zones bien distinctes au double point de vue de la nature des produits et des procédés de culture: la zone du nord et la zone du midi; c'est la division géographique. Elle en admet deux autres, dont l'importance est également très-grande: la zone des pays à propriétés concentrées et à propriétés morcelées; c'est la division économique. Dans la zone du midi figurent une partie de la France, l'Italie, l'Espagne, le Portugal et la Turquie; dans la zone du nord, une autre partie de la France, la Belgique, la Hollande, la Suisse, l'Angleterre, presque toute l'Allemagne, les pays Scandinaves, et les trois quarts de la Russie. — La zone des pays à propriétés concentrées embrasse l'Angleterre, l'Allemagne d'outre-Rhin, la Russie, l'Espagne, le Portugal et la Turquie; la zone du morcellement, la France, une partie de l'Italie, la Belgique, la Suisse, la Hollande, l'Allemagne rhénane, tous les pays, en un mot, de liberté plus ou moins absolue en matière de transactions immobilières.

Caractériser rapidement, en quelques mots, l'agriculture de ces divers pays, dans la mesure, assez restreinte il est vrai, des observations et publications officielles, tel est le but de la courte étude qui va suivre et dont notre pays sera tout d'abord l'objet.

I. FRANCE.

L'agriculture française se distingue aisément de toutes les autres. Et d'abord, au point de vue de la division du sol, elle est peut-être, après celle de la Belgique, la plus démocratique de l'Europe. D'après le cadastre (terminé en 1847, sauf dans la Corse, où il est encore en cours d'exécution) la superficie territoriale de la France avant l'annexion était de 53,027,894 hectares (y compris la Corse pour 874,746 hect.), divisés en 126,079,962 parcelles. Le nombre des propriétaires s'élevait, au 1er janvier 1851, à 7,845,724. En portant, avec le cadastre, la superficie cultivée (forêts comprises) de la France (toujours avant 1860) à 49,285,292 hectares (Corse comprise), on compte 16 parcelles et 6 hectares 3 ares par propriétaire. Mais si l'on déduit de cette superficie les propriétés de l'État, de la liste civile, des communes,

des établissements publics, etc., chaque possesseur du sol n'a plus en moyenne qu'un peu moins de 5 hectares. Toutefois, il convient d'éliminer ici du total des propriétaires ceux qui ne possèdent que des propriétés urbaines et dont le nombre nous est inconnu (aucun document officiel n'ayant été publié sur la matière). Cette déduction faite, il n'est pas douteux que la contenance moyenne de chaque exploitation doit s'élever dans une certaine mesure; mais nous ne croyons pas qu'elle dépasse de 6 à 7 hectares. On peut donc dire que la France est avant tout un pays de petite culture.

Cette situation économique de la propriété rurale dans notre pays a-t-elle été, comme il a été affirmé plusieurs fois, un obstacle au développement de la production? L'étude des documents officiels autorise à répondre négativement.

Le progrès agricole, dans ses rapports avec l'alimentation, se manifeste habituellement sous la forme du triple accroissement des superficies consacrées à la culture du froment, du rendement moyen de ces superficies, du nombre et du poids moyen des animaux de ferme. Ces divers accroissements se sont-ils produits en France? examinons:

La superficie ensemencée en froment et rendements. — De 4,472,260 hectares, en 1816, elle s'est élevée à 6,754,227, en 1861 (annexions non comprises); c'est un accroissement de 51 p. 100. — Dans le même intervalle, la population, de 29 ½ millions d'habitants, en nombre rond, a monté à 36,717,254; c'est un accroissement de 24 p. 100. Mais ce rapprochement serait incomplet, si nous ne tenions compte en même temps du rendement moyen. Ce rendement variant avec l'état des récoltes, soumises en grande partie aux influences atmosphériques, il est nécessaire de le calculer au moins d'après des périodes décennales. Voici le résultat de ce calcul :

1816-1825.	1826-1835.	1836-1845.	1846-1855.	1856-1861.
Hectol.	Hectol.	Hectol.	Hectol.	Hectol.
10.96	12.32	12.95	13.05	14.29

Il en résulte que la production moyenne totale, en hectolitres, a suivi le mouvement ascendant ci-après dans les mêmes périodes:

	1816-1825.	1826-1835	1836-1845.	1846-1855.	1856-1861.
Superficie moyenne	4,718,740	5,096,369	5,529,485	6,093,473	6,646,027
Millions d'hectolitres.	51.7	62.8	71.6	79.5	95.0

Mais il faut déduire de ces nombres les quantités afférentes à la semence et aux emplois industriels (féculeries, amidonneries, etc.). En les portant à 2 hectolitres par hectare (la semence n'exigeant plus, sur un grand nombre de points en France, que 150 et même 140 litres par hectare), il reste disponibles pour l'alimentation, dans les cinq périodes ci-dessus, les quantités ci-après (en millions d'hectolitres).

1816-1825.	1826-1835.	1836-1845.	1846-1855.	1856-1861.
42.3	52.6	60.6	67.3	81.7

Maintenant si, conformément à une estimation généralement acceptée, nous portons à 2 ½ hectolitres la quantité de froment nécessaire pour l'alimentation annuelle en pain d'un habitant *moyen* (sans distinction d'âge et de sexe), nous aurons (en millions) le nombre ci-après d'individus qui pouvaient être nourris de pain de froment dans chacune des cinq périodes qui précèdent.

1re période.	2e période.	3e période.	4e période.	5e période.
17.0	21.0	24.3	26.9	32.7

Ainsi, de 1816 à 1861, le nombre des individus que les progrès de la culture ont permis de nourrir en pain de froment a presque doublé, tandis que la population ne s'est accrue que de 24 p. 100.

On a reproché à notre agriculture de ne pas suffire aux besoins de la consommation, et on a argumenté, dans ce sens, de l'excédant de nos importations sur nos exportations. Il est certain que, de 1816 à 1861, nous avons importé 86,231,240 hectolitres de blé, et que nous n'en avons exporté que 45,579,149. Ainsi, en 46 ans, nos importations ont excédé nos exportations de 40,652,091 hectolitres; c'est un déficit moyen annuel de 880,000 hectolitres, équivalant à la nourriture de 352,000 individus, ou de moins du centième de la population. Mais cette statistique n'a pas la portée qu'on lui attribue, une agriculture pouvant être très-progressive et ne pas suffire à la demande. Tel serait le cas, par exemple, où certaines cultures plus fructueuses que le blé tendraient à le remplacer sur une échelle considérable. Or, il n'est pas douteux qu'en France les plantes industrielles (lin, chanvre, colza, betterave, etc.) et arborescentes (houblon, vigne, etc.) occupent, dans notre *sol*, une place déjà importante, et qui s'étend sans relâche. Cela est vrai surtout dans le midi, où la culture céréale, devenue onéreuse, recule devant la vigne, dont les produits trouvent aujourd'hui, grâce aux chemins de fer et aux traités de commerce, un débouché chaque jour croissant. Disons encore qu'une agriculture peut être progressive et ne pas marcher du même pas que les besoins des populations; c'est ce qui arriverait, si ces populations, quoique lentement progressives, voyaient leur bien-être s'accroître dans une mesure qui leur permettrait d'élever rapidement la moyenne de leur consommation. Or tel est précisément le phénomène économique qui se produit en France, et explique en partie le renchérissement des denrées alimentaires de luxe, la viande et le vin.

Animaux de ferme. — Nous avons dit que le progrès d'une agriculture se manifeste encore par l'accroissement des animaux de ferme. Voici sur ce point les faits recueillis à diverses époques en France. Le premier recensement spécial dont les résultats aient été officiellement publiés, remonte à 1829. Il attribue à la France de cette époque 9,130,632 bêtes à cornes; 28,930,181 moutons; 4,968,597 porcs et 2,453,712 chevaux. Le second, opéré en 1839, élève l'effectif de la race bovine à 9,936,538 bêtes; des animaux de race ovine, à 32,151,430; des porcs, à 4,910,712; enfin, des chevaux (armée non comprise), à 2,818,496. D'après le troisième, notre sol nourrissait, en 1852, 13,954,294 bêtes à cornes; 33,281,592 bêtes à laine; 5,246,403 porcs et 2,866,054 chevaux.

Voici les proportions d'accroissement de 1829 à 1852.

	Race bovine.	Race ovine.	Race porcine.	Race chevaline.	Total des animaux de ferme.
1829.	9,130,632	28,930,181	4,968,597	2,453,712	45,483,122
1852.	13,954,294	33,281,592	5,246,403	2,866,054	55,348,343
Accroissement absolu . .	4,823,662	4,351,411	277,806	412,342	
Accroissement p. 100 . .	52.72	15.04	5.59	16.80	

Voici le nombre de chacun de ces animaux en 1852 pour 100 hectares, d'abord de la superficie *totale*, puis de la superficie *productive*, comprenant les bois et forêts, les terres vaines, vagues et incultes; enfin, de la superficie *arable*, c'est-à-dire distraction faite des bois et forêts et des terres incultes.

	Superficie totale.	Superficie productive.	Superficie arable.
	53,153,152	49,981,983	34,607,727
Chevaux	5.39	5.73	8.28
Race bovine	26.25	27.92	40.32
Race ovine	62.62	60.59	96.17
Race porcine	9.87	10.50	15.16

Si l'on admet, conformément aux bases de réduction adoptées officiellement en Prusse et en Saxe, qu'une tête de gros bétail correspond à $^2/_3$ d'un cheval, à 10 têtes de mouton, et à 4 cochons, nous aurons, pour 100 hectares de chacune des trois superficies ci-dessus, le nombre d'animaux de race bovine ci-après, en 1852.

Superficie totale.	Superficie productive.	Superficie arable.
43.07	45.80	66.15

ou plus d'une demi-tête par hectare.

L'accroissement des superficies cultivées en betteraves est considéré partout comme un témoignage d'une culture progressive. La betterave, en effet, exige à la fois de fortes fumures, des labours profonds et un grand ameublissement du sol. A ce point de vue, elle prépare, dans les conditions les plus favorables, la sole céréale qui doit généralement lui succéder. Mais, en outre de sa destination industrielle, elle fournit, avec sa pulpe et, quoique à un moindre degré, avec sa feuille, une excellente alimentation et même un moyen d'engrais pour le bétail. A ce point de vue, elle permet d'augmenter, à surface égale, le nombre des animaux de ferme. Or, les documents officiels attestent un développement assez rapide en France de cette riche culture. Ainsi, de 35,000 hectares en 1850, son domaine a monté à 119,300 en 1865.

Prix. — Nous avons dit que les prix de tous les produits agricoles avaient subi (sauf, pour les céréales, dans ces dernières années, par suite d'une série de récoltes abondantes) un mouvement ascendant très-caractérisé. Les documents officiels abondent dans ce sens.

Nous les avons analysés en détail dans une note sur le mouvement des *prix et salaires* en France depuis le commencement de ce siècle (Journal de la Société, année 1865); nous nous bornerons à les récapituler ici très-sommairement.

Voici d'abord, par périodes décennales (sauf pour la première qui est de quatre années), la marche du prix du froment d'après les mercuriales :

1797-1800	18f27c	1831-1840	18f94c
1801-1810	19 87	1841-1850	19 75
1811-1820	24 69	1851-1860	22 11
1821-1830	18 18		

Vient ensuite une période quinquennale exceptionnelle pour laquelle il convient d'indiquer les prix par année, parce qu'elle est caractérisée 1° par une cherté notable en 1861; 2° par une extrême abondance de 1863 à 1865; 3° par la suppression de la législation céréale dite de l'*échelle mobile* en 1861.

1861.	1862.	1863.	1864.	1865.
24.55	23.24	19.78	17.58	16.41

D'après le premier de ces deux tableaux, les céréales ont obéi à deux mouvements de hausse très-caractérisés : le premier de 1800 à 1820; le second de 1830 à 1860. Quant à la dernière période (1861-1865), elle ne compte réellement que

deux années de prix faibles (1864 et 1865), et il suffirait d'une seule récolte médiocre pour réparer les pertes que le cultivateur peut avoir faites, pendant ces deux années, dans les régions agricoles où le prix de revient du blé dépasse 17 fr. l'hectolitre par hectare. Disons, en passant, que cette somme, généralement acceptée comme exacte, est, en réalité, fortement exagérée; il faut tenir compte, en effet, de ce double fait que, dans les grandes exploitations, où la culture est plus intensive que dans les petites, ce prix de revient descend habituellement à 9 ou 10 fr., et que, dans les autres, la main-d'œuvre est généralement fournie par la famille et n'exige aucun déboursé du cultivateur.

Pour la viande, les prix sont constamment croissants. Voici ces prix, d'après les *adjudications des commissions administratives des hospices* (prix en gros) de 1824 à 1855, par ½ kil.

Périodes.	Bœuf.	Mouton.	Veau.	Porc.
1824-1833.	0f36c	0f38c	0f38c	0f41c
1834-1843.	0 39	0 41	0 40	0 46
1844-1853.	0 41	0 44	0 43	0 50
1854.	0 47	0 51	0 49	0 61
1855.	0 52	0 56	0 54	0 66

L'accroissement annuel p. 100, de 1824-1833 à 1855, a été, pour le bœuf, de 1.71; pour le mouton, de 1.82; pour le veau, de 1.62; pour le porc, de 2.06.

On trouve la confirmation de ces accroissements, pour le bœuf et le mouton (prix au détail), dans les *Documents sur la boucherie,* publiés, en 1858, par le ministère de l'agriculture :

Périodes.	Bœuf.	Mouton.
1824-1833	0f41c	0f42c
1834-1843	0 46	0 48
1844-1853	0 48	0 50
1854	0 55	0 57
1855	0 58	0 62

D'après le document hospitalier, les prix ont haussé, de 1824-1833 à 1855, dans la proportion de 44 p. 100 pour le bœuf, d'après les mercuriales, de 41. Pour le mouton, elle est identique dans les deux documents : 47 p. 100. Ils se sont encore accrus dans les années postérieures, au moins pour le bœuf et le mouton; nous trouvons, en effet, dans les mercuriales les prix suivants:

Années.	Bœuf.	Mouton.	Différence p. 100. Bœuf.	Mouton.
1856.	0f59c	0f55c	1.72	— 12.73
1857.	0 60	0 66	1.69	+ 1.81

Dans les villes chefs-lieux d'arrondissement, les prix (par kil.) n'ont subi de diminution qu'en 1849 (année de choléra et de forte crise industrielle); pour les autres années, ils paraissent s'être accrus sans relâche :

Années.	Bœuf.	Vache.	Veau.	Mouton.	Agneau et chevreau.	Porc.
1839.	0f95c	0f79c	0f98c	0f98c	0f94c	0f85c
1844.	1 »	0 81	1 01	1 02	0 85	1 06
1849.	0 96	0 80	0 98	0 99	0 84	1 02
1854.	1 10	0 98	1 15	1 15	0 96	1 24
1862.	1 18	1 04	1 25	1 27	1 08	1 40
Accroissement p. 100 de 1839 à 1862.	19.49	21.65	27.55	29.49	14.89	64.71

Voici un autre document non moins concluant, c'est le prix des animaux de bou-

cherie à *l'importation*, de 1826 à 1856-1862, d'après les comptes rendus du commerce extérieur :

	1826.	Moyenne de 1856 à 1862.	Accroissement p. 100.
Béliers, brebis et moutons	17	38	123.7
Agneaux	8	15	87.5
Bœufs	200	430	115.0
Vaches	110	300	172.7
Veaux	30	62	106.7
Porcs	30	100	233.3

Le prix des produits de ferme s'est aussi fortement accru. Voici les renseignements fournis sur ce point au ministère de l'agriculture et du commerce par les administrations hospitalières (*Prix et salaires*, tome XII de la 2e série de la *Statistique générale de France*) :

	1824-1833.	1857.	Accroissement p. 100.
Poulet	0f82c	1f37c	67
Oie	2 40	3 66	47
Dinde	3 62	5 21	
Beurre (½ kilogr.)	0 71	0 98	38
Œufs (la douzaine)	0 41	0 58	41
Pommes de terre (l'hectol.)	2 87	6 75	134

Nous empruntons, sur l'accroissement du prix des produits agricoles dans la ville de Poitiers, du XVIe au XIXe siècle, des renseignements très-curieux à un mémoire de M. Duffaud, ingénieur en chef des ponts et chaussées, mémoire qui a obtenu, en 1860, le prix de statistique de l'Académie des sciences. Voici les documents réunis par ce savant pour le blé (en hectolitres et par périodes de 25 ans):

Périodes.	Prix moyen.	Périodes.	Prix moyen.
1548-1575	8f91c	1726-1750	7f03c
1576-1600	11 56	1751-1775	10 51
1601-1625	9 88	1776-1800	17 11
1626-1650	11 96	1801-1825	17 31
1651-1675	10 50	1826-1850	17 48
1676-1700	10 77	1851-1858	21 47
1701-1725	8 87	1796-1858	18 02

D'après ce savant, le prix de la viande de bœuf, dans la même ville, de 25 c. le ½ kil. en 1815, avait déjà monté à 50 c. en 1837; — le prix de la douzaine d'œufs avait quadruplé depuis la fin du règne de Louis XV; celui du beurre et de la volaille avait triplé; — les pigeons coûtaient, en 1837, de 6 à 7 fois plus cher qu'en 1752; — le prix du bois et du foin avait quadruplé depuis Louis XIV.

Un document communiqué par l'administration des hôpitaux de la ville de Strasbourg donne le prix du blé (par hectol.) depuis la fin du XIIIe siècle jusqu'en 1854. En voici le résumé par périodes d'inégale durée, mais le plus souvent de 10 années:

Périodes.	Prix moyen.	Périodes.	Prix moyen.	Périodes.	Prix moyen.
1268-1294	1f17c	1650-1659	3f69c	1760-1769	9f91c
1316-1375	1 83	1660-1669	3 94	1770-1779	15 12
1437-1484	2 26	1670-1679	6 72	1780-1789	14 22
1504-1525	1 34	1680-1689	5 18	1790-1799	20 40
1526-1550	1 28	1690-1699	10 82	1800-1809	16 48
1551-1575	2 94	1700-1709	9 92	1810-1819	24 01
1576-1588	6 27	1710-1719	10 12	1820-1829	16 27
1600-1619	6 16	1720-1729	8 63	1830-1839	18 91
1620-1629	14 97	1730-1739	9 39	1840-1849	21 37
1630-1639	15 02	1740-1749	11 34	1850-1854	21 70
1640-1649	7 98	1750-1759	9 91		

A travers des oscillations assez fréquentes résultant des années de cherté et d'abondance exceptionnelles, on distingue clairement un mouvement d'accroissement continu qui atteint son maximum dans la dernière période.

Commerce des produits agricoles. — La prospérité progressive de l'agriculture française est encore attestée par le progrès de l'exportation des denrées agricoles. En voici la valeur (commerce spécial) à 20 années de distance (1845 et 1865):

Vins	54,500,000f	280,601,000f
Eau-de-vie, esprits et liqueurs	12,700,000	58,899,000
Huile d'olive	1,600,000	11,464,000
Huile de graines grasses	1,600,000	3,027,000
Sucre raffiné	17,400,000	92,905,000
Sucre brut indigène	»	18,884,000
Garance	12,700,000	14,305,000
Garancine (extrait de garance)	»	9,735,000
Sel de marais, de saline, sel gemme	2,300,000	1,555,000
Légumes verts, salés ou confits	295,000	1,893,000
Houblons	66,000	2,097,000
Chardons cardères	2,300,000	1,984,000
Tourteaux de graines oléagineuses	1,875,000	11,617,000
Résine indigène	1,555,000	42,027,000
Fruits de table	5,600,000	19,153,000
Graines et fruits oléagineux	2,055,000	12,608,000
Graines à ensemencer	9,200,000	34,167,000
Viande	3,116,000	11,467,000
Œufs de volailles et de gibier	4,500,000	37,649,000
Fromage	493,000	4,934,000
Beurre	3,038,000	55,668,000
Graisses de toute sorte	427,000	7,193,000
Chevaux	2,164,000	6,086,000
Mules et mulets	5,800,000	15,055,000
Bestiaux	3,458,000	33,823,000
Grains et farines	13,200,000	114,610,000
Farineux alimentaires autres	6,579,000	16,449,000
Totaux	168,521,000	919,855,000

Sans doute, les valeurs se sont élevées plus rapidement que les quantités; mais ces dernières aussi ont été l'objet d'un très-fort accroissement.

Faits agricoles les plus importants accomplis en France dans ces dernières années. — Ces faits, qui résument l'état actuel de notre agriculture, peuvent se récapituler ainsi qu'il suit: 1° accroissements graduels des rendements céréales par de simples améliorations dans les procédés ordinaires de culture, comme labours plus profonds, fumures plus énergiques ou plus abondantes et assolements moins épuisants pour le sol; 2° extension des cultures fourragères, particulièrement des prairies artificielles, cette source d'engrais; 3° progrès du drainage, dont l'expérience confirme chaque jour les heureux résultats; 4° substitution croissante du froment aux basses céréales, résultat, en grande partie, de l'emploi intelligent du chaulage; 5° extension des cultures industrielles, si rémunératrices pour le producteur; 6° impulsion extraordinaire donnée à la viticulture par les hauts prix du vin que détermine l'accroissement incessant des débouchés ; 7° mouvement progressif des défrichements et accroissement correspondant, mais peut-être excessif, de la superficie arable; 8° substitution graduelle des machines aux bras par suite du renchérissement de la main-d'œuvre; 9° application, lente encore, mais soutenue, du principe de l'association aux travaux agricoles; 10° enfin, développement des tendances industrielles de l'agriculture par l'annexion à l'exploitation agricole

de distilleries, féculeries, amidonneries et autres établissements ayant le double avantage d'élever sensiblement le produit net de cette exploitation et de fournir au bétail, sous la forme de débris végétaux, une alimentation substantielle.

Encouragements officiels à l'agriculture. — Ils lui ont été en quelque sorte prodigués. Citons, avant tout, l'amélioration incessante, sous la direction du gouvernement et quelquefois avec le concours de l'État, de la grande et de la petite vicinalité; l'ouverture, sur les ressources du budget général, de routes agricoles dans quelques départements déshérités; la stipulation de tarifs de faveur pour le transport sur la voie ferrée des engrais, des amendements et des principaux produits agricoles; l'abaissement considérable, pour les mêmes objets, des droits de navigation sur les rivières et sur les canaux appartenant à l'État; le rachat par l'État, dans le même intérêt, d'un certain nombre des canaux appartenant aux compagnies; les subventions aux chemins de fer dont l'agriculture ne profite pas moins que l'industrie et le commerce.

Viennent ensuite : la plantation des dunes de la Gascogne; l'application (récente encore, il est vrai) des lois relatives au reboisement ou au regazonnement des montagnes et à la mise en valeur des communaux; — le redressement et un meilleur aménagement des cours d'eau; les travaux de défense contre les inondations; le desséchement progressif des marais; les dispositions législatives destinées à faciliter les irrigations; les prêts de l'État pour le drainage et le concours gratuit des ingénieurs de l'État aux travaux de cette nature.

Nous ne devons pas oublier : la suppression, par la loi de finances de 1850, des 17 centimes sans affectation spéciale; les indemnités, modérations et remises d'impôt en cas de sinistre; l'abaissement des droits sur les engrais étrangers; la création de bureaux d'analyse des diverses natures de sol; les primes à la destruction des animaux nuisibles, etc.

Parmi les mesures plus spéciales, nous devons mentionner l'organisation sur une échelle suffisante de l'enseignement agricole à tous les degrés; les subventions aux comices; les primes et distinctions aux exploitations les plus progressives.

L'élève et l'amélioration du bétail ont reçu des encouragements directs et indirects par le fait de la création des bergeries de l'État et de la vente à des prix modérés de leurs plus beaux produits; par la création de concours régionaux pour les animaux reproducteurs, de concours généraux pour les animaux de boucherie. — L'élève de la race chevaline a été particulièrement favorisée par l'institution des haras, des dépôts d'étalons, de primes aux jeunes poulinières, aux poulains de choix, de prix pour les courses à toute allure, par la création d'écoles de dressage, etc. — Enfin, la conservation des animaux de ferme a également été l'objet des préoccupations du gouvernement, qui y a pourvu, d'abord par un bon régime préventif des épizooties, puis par le développement de l'enseignement vétérinaire.

Ces mesures seront très-probablement complétées un jour, d'abord par la publication d'un code rural, destiné à prévenir le plus grand nombre des litiges qui ruinent aujourd'hui l'agriculture; par la diminution des frais de justice sur la vente judiciaire des petits immeubles ruraux; par une meilleure organisation de la police rurale; par la création, dès que la formule en aura été trouvée, d'un véritable crédit agricole; enfin par le rachat du péage des ponts sur les cours d'eau ruraux, ce complément indispensable des améliorations considérables, quoique de beaucoup insuffisantes encore, dont la viabilité locale a déjà été l'objet.

II. BELGIQUE.

État du morcellement. — La Belgique est aussi, et à un plus haut degré encore que la France, un pays de petite culture, puisque l'étendue moyenne de ses exploitations est de 3 hectares 43 ares. Cette étendue se modifie ainsi qu'il suit selon les provinces :

Anvers.	Brabant.	Flandre occidentale.	Flandre orientale.	Hainaut.	Liége.	Limbourg.	Luxembourg.	Namur.
Hectares.	Hectares.	Hectares.	Hectares.	Hectares.	Hectares.	Hectares.	Hectares.	Hectares.
4.76	3.46	3.86	2.76	3.14	4.47	1.72	11.35	7.42

Ainsi, c'est dans le Luxembourg que la propriété est le plus agglomérée, dans le Limbourg qu'elle l'est le moins. D'après la statistique de 1846, sur 100 exploitations, 43 n'avaient pas même la moitié d'un hectare, 41 avaient moins de 5 hect.; 8 n'atteignaient pas 10 hect., et 8 seulement dépassaient cette étendue. On ne trouvait une ferme de 50 hect. que sur 10,000 exploitations.

Sur 4 ½ millions d'habitants, la Belgique avait, en 1846, 758,512 propriétaires, ou 1 pour 6 habitants et pour 4 hect. de la superficie totale. Le nombre des cotes foncières était de plus de 5 ½ millions et augmentait d'environ 30,000 par an pour les propriétés bâties et non bâties. Le tiers des possesseurs du sol avait un revenu de moins de 33 fr., ce qui suppose une propriété de moins de 1 hectare; le second tiers un revenu de 33 à 130 fr., et le reste un revenu de 130 fr. à 130,000 fr. — 300 personnes seulement avaient plus de 30,000 fr. de rentes en biens-fonds. Le revenu moyen était de 211 fr. par propriétaire.

Principales cultures. — En 1846, les superficies cultivées ramenées à 1,000 hectares se répartissaient ainsi qu'il suit entre les diverses cultures : les céréales et farineux divers occupaient 337,34 hect.; les plantes industrielles 25.22; les légumineuses 26.38; les racines 50.66; les fourrages 59.83; les prairies fauchées ou pâturées et les herbages 139.19; les jachères 31.08; les cultures diverses (vignes, potagers, pépinières, jardins d'agrément, cultures diverses non spécifiées) 19.17; les bois 186.58.

L'importance proportionnelle des cultures s'est assez notablement modifiée de 1846 à 1856. La statistique officielle a constaté, en effet, de l'une à l'autre année, les accroissements et diminutions p. 100 ci-après :

a) *Accroissements.*

Céréales et farineux.	Cultures industrielles.	Cultures fourragères.	Cultures horticoles.
7.91	17.27	16.74	1.37

b) *Diminutions.*

Légumineuses.	Prés.	Jachères.
15.13	13.75	20.38

Voici au surplus les contenances affectées à chaque culture en 1846 et 1856 :

	Chiffres absolus en 1846.	Chiffres absolus en 1856.	Différences brutes.
Céréales et farineux	878,103	947,578	+ 69,475
Légumineuses	68,677	58,285	— 10,392
Plantes industrielles	65,654	76,993	+ 11,339
Racines et fourrages	287,608	335,762	+ 48,154
Prés	362,307	313,498	— 48,809
Jachères	80,908	64,418	— 16,490
Jardins potagers	34,506	34,981	+ 475

Régions agricoles. — On compte en Belgique six régions agricoles principales, dont la culture se distingue par des caractères distincts et spéciaux en rapport avec la constitution géologique du sol. La première comprend une zone étroite, sur les bords de l'Océan, protégée par des dunes ou des digues construites de main d'hommes. Cette zone, formée des relais les plus récents de la mer et extrêmement fertile, comprend environ 100,000 hectares. C'est le pays des gros pâturages, des *Polders*; on y récolte l'orge comme céréale et la féverolle comme plante fourragère. — Vient ensuite la région sablonneuse (Flandre et Campine) de 8 à 9 fois plus étendue. Elle se fait remarquer par la stérilité naturelle du sol, par l'abondance des engrais destinés à en triompher, par la faible étendue des exploitations, par la superficie considérable affectée aux cultures industrielles et aux secondes récoltes (cultures dérobées). Le seigle y est la céréale dominante. — A la région des sables succède la région hesbayenne, d'une superficie à peu près égale, remarquable par la fécondité naturelle du sol, par une plus grande étendue des exploitations, par le nombre considérable des chevaux qu'elles entretiennent. C'est la terre du froment. — Au delà de la Meuse s'étend la région condrusienne, d'une étendue de 500,000 hectares environ. On y trouve l'assolement triennal et les jachères; l'épeautre y est la principale céréale. — La cinquième région, l'Ardenne, est le pays des bois et pâtis; la pratique de l'essartage, la culture de l'avoine la caractérisent. Elle est un peu moins étendue que la précédente. — Enfin, au delà du massif ardennais, s'ouvre la sixième zone, celle du Bas-Luxembourg; douceur du climat, diversité des produits, abondance des fruits sont ses traits principaux.

Production céréale. — La statistique officielle de 1846 (considérée comme plus exacte que celle de 1856) estime la production moyenne annuelle du froment, épeautre et orge, à 7 millions d'hectol.; celle du seigle, méteil et sarrasin, à 6 ½ millions, et celle de l'avoine presque au même chiffre; en tout, près de 20 millions d'hectol. de grains de toute nature, ou 7 hectol. par hectare de la superficie totale du pays. En 1856, cette production s'était accrue de près de 4 millions d'hectol. par rapport à 1846, et s'élevait à 24 millions, soit 8 hectol. par hectare de la superficie totale, et, pour les 947,578 hectares cultivés en céréales, plus de 24 hectol. à l'hectare.

Voici, d'ailleurs, le tableau des rendements de 1851 à 1860 :

	1860.	1859.	1858.	1857.	1856.	1855.	1854.	1853.	1852.	1851.	Produit moyen de 1856 à 1860.	Produit moyen de 1851 à 1855.
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Froment.	20.89	16.68	20.21	22.77	21.13	15.89	23.30	15.20	19.06	18.26	20.34	18.34
Épeautre	34.64	31.58	33.42	36.73	40.05	35.24	33.23	30.88	32.84	33.06	35.28	33.05
Seigle	21.87	13.67	21.43	23.38	21.86	15.93	23.36	17.36	17.55	19.10	20.44	18.66
Orge d'hiver . .	29.42	24.56	32.03	35.79	33.32	29.66	34.04	30.13	30.81	31.12	31.02	31.15
Orge d'été. . . .	23.27	22.18	20.77	26.02	28.35	26.71	29.70	24.31	24.87	24.30	24.12	25.98
Avoine	36.38	35.83	25.76	32.62	38.32	38.00	39.52	37.77	33.14	32.92	33.78	36.27
Sarrasin.	18.62	23.02	19.82	16.41	20.45	23.13	19.27	25.70	21.15	25.69	19.86	22.99
Pommes de terre	150.00	150.00	239.00	236.00	212.00	192.00	121.00	165.00	117.00	132.00	203.40	145.40

Commerce des produits agricoles. — Quoique la Belgique soit probablement le pays de l'Europe qui, à surface égale, fournit le plus de grain, la population y est si agglomérée (153 habitants par kilomètre carré) que la production est au-dessous des besoins de la consommation. Elle exporte, il est vrai, pour des sommes assez considérables de produits agricoles divers (beurre, œufs, fruits, chevaux, porcs, etc.); mais elle importe généralement une assez notable quantité de céréales. On peut évaluer cette importation à une moyenne annuelle d'un ½ million d'hectol. de froment et de seigle, et à une quantité à peu près égale d'orge, destinée à com-

pléter celle qu'exige la fabrication des 7 millions d'hectolitres de bière que livrent au commerce ses 2,670 brasseries.

Voici, au surplus, quel a été, en Belgique, le mouvement total du commerce (spécial) des produits agricoles de 1851 à 1860 :

1. Commerce spécial des céréales et farineux (1851-1860).

	Importations.	Exportations de produits belges.	Différence en faveur de l'importation.
	Kilogr.	Kilogr.	Kilogr.
Froment	852,734,656	116,235,721	736,498,935
Seigle	242,432,915	88,365,732	154,067,183
Avoine	97,180,611	30,612,047	66,568,564
Sarrasin et maïs	13,164,739	13,003,688	161,051
Pois, lentilles, fèves, féveroles et vesces.	53,745,654	29,970,615	23,775,039
Orge et escourgeon	367,679,503	18,625,495	349,054,008
Farine et son	55,402,932	35,730,687	19,672,245
	Hectol.	Hectol.	Hectol.
Pommes de terre	1,438,744	1,211,592	227,152

2. Commerce spécial des produits de ferme (1851-1860).

	Importations.	Exportations.	Excédant de l'importation.	Excédant de l'exportation.
	Kilogr.	Kilogr.	Kilogr.	Kilogr.
Beurre	7,819,403	33,512,714	»	25,693,311
Fromage	12,760,790	4,946,987	7,813,803	»
	Francs.	Francs.		Francs.
Œufs	572,292	8,948,194	»	8,375,902
	Kilogr.	Kilogr.		Kilogr.
Viandes	5,138,231	14,754,505	»	9,616,274

La production céréale ne suffisant pas aux besoins de l'alimentation, les droits protecteurs ont dû être abolis. Le prix du blé n'en est pas moins resté très-élevé. Aussi la culture n'a-t-elle fait entendre aucune réclamation.

Valeur de la propriété rurale. — La valeur de la propriété rurale est très-grande en Belgique. La statistique de 1846 la portait déjà à plus de 6 ½ milliards de francs; soit plus de 2,300 fr. par hectare de la superficie totale, et 2,421 fr. par hectare du domaine agricole.

Les renseignements recueillis en 1856 portent ce dernier chiffre à 3,171 fr., soit une augmentation de 30.98 p. 100.

Cette augmentation s'établit par province ainsi qu'il suit :

Provinces.	1846.	1856.	Accroissement brut.	Accroissement annuel p. 100.
Anvers	2,257	2,592	335	1.04
Brabant	3,284	4,305	1,021	3.10
Flandre occidentale	2,589	3,185	596	3.08
Flandre orientale	3,139	4,349	1,210	3.86
Hainaut	3,691	4,421	730	1.98
Liége	2,797	3,596	799	2.85
Limbourg	1,650	2,183	533	3.23
Luxembourg	758	1,043	285	3.76
Namur	1,824	2,464	640	3.51
Moyennes	2,421	3,171	750	3.10

Le revenu net de ce domaine était évalué, la même année, à 155 millions, ou 75 fr. par hectare de la superficie productive.

Taux des fermages. — La hausse des fermages a été considérable de 1846 à 1856. En 1846, elle était déjà de plus de 30 p. 100 par rapport à 1830 (soit un accroissement de près de 2 p. 100 par an). De 1846 à 1856, elle a été plus forte

encore (14 fr. par hectare, ou 20.60 p. 100 pour la période entière, et 2.06 p. 100 par an). Mais cette augmentation ne porte en réalité que sur les cinq années de la période 1852-1856, le taux des baux étant resté à peu près stationnaire en 1848-1851, par suite de la crise politique et agricole de 1848. De 1852 à 1856, il monte de 70 à 82 fr. en moyenne par hectare, soit de 17.14 p. 100 en cinq ans, ou 3.43 par an. On attribue cette élévation rapide du loyer des terres à la reprise générale des affaires et au renchérissement des produits agricoles.

Le tableau suivant donne le prix courant moyen des baux par hectare dans chacune des 9 provinces:

Provinces.	1846.	1856.
Anvers	60	75
Brabant	83	100
Flandre occidentale	74	83
Flandre orientale	87	106
Hainaut	95	110
Liége	81	101
Limbourg	53	62
Luxembourg	33	39
Namur	50	64
Moyennes	68	82

Alimentation publique. — Si la production des grains est insuffisante, en Belgique, pour l'alimentation de la population, elle l'est surtout au point de vue du froment. Ainsi, en 1846, le froment disponible, déduction faite de la semence et des besoins industriels, n'était pas tout à fait de 4 millions d'hectolitres, soit 1 hectolitre par habitant. Le surplus de la consommation par tête comprenait un peu plus de 1 ½ hectolitre de céréales inférieures, 2 ½ hectolitres de pommes de terre, environ 10 kilogrammes de viande et une quantité assez considérable de légumes. Il est donc certain que la population y est médiocrement nourrie.

Taux des salaires. — Le taux des salaires ne paraît pas devoir lui permettre, au surplus, une alimentation plus substantielle. D'après la statistique de 1846, il était, cette année, de 1 fr. 13 c. par jour, pour l'ouvrier agricole non nourri. En 1856, il était monté à 1 fr. 36 c., soit 23 c. de plus par jour. Lorsque l'ouvrier est nourri à la ferme, le salaire moyen descend à 78 c. Si, dans certaines parties du pays, il se rapproche de 2 fr., dans d'autres, il ne dépasse guère 1 fr., et tombe encore au-dessous de ce taux. La répartition du taux des salaires, d'après les provinces, suit à peu près les limites qui séparent les provinces flamandes des provinces wallonnes. Dans la région flamande, où l'agriculture est le plus avancée, l'ouvrier agricole ne gagne pas autant que dans la région wallonne, où les établissements industriels et miniers abondent. — La même différence existe dans la nourriture qu'on lui donne ou qu'il reçoit à domicile. L'ouvrier flamand se contente de pain de seigle, de pommes de terre et de lait caillé; quelquefois un morceau de lard ou de viande salée vient faire diversion à ce régime peu fortifiant. Chez lui, sa nourriture est plus mauvaise encore. — L'ouvrier wallon, au contraire, ne consomme guère que du pain de méteil ou d'épeautre, et la viande entre pour une certaine part dans son alimentation. — Le paysan ardennais fait, il est vrai, exception, en ce sens que le pain de seigle est le seul qu'il connaisse; cependant son ordinaire semble préférable à celui du paysan flamand.

En résumé, la condition des travailleurs agricoles belges réclame encore de notables améliorations. Il est certain que leur salaire serait insuffisant, s'ils ne trou-

vaient, dans les parcelles de terres qu'ils cultivent, des ressources supplémentaires pour faire face à leurs besoins et à ceux de leurs familles.

Bétail. — Le bétail a été recensé, en Belgique, en 1840, 1846 et 1856. On y comptait en 1846, année du recensement réputé le plus exact, 294,537 chevaux (246,739, en 1840), 1,203,000 têtes de gros bétail (922,740, en 1840); sur ce nombre de 1,203,000, les bœufs ne figuraient que pour 46,524, et les vaches pour 680,000. La race ovine n'était représentée que par 662,000 têtes (732,640, en 1840) Le nombre des porcs était de 496,564; celui des chèvres et chevreaux de 110,060.

En 1856, le nombre des chevaux n'était plus que de 277,311, soit une diminution de 6 p. 100; celui des bêtes bovines avait monté à 1,257,649 (4.46 p. 100 en plus); on ne comptait plus que 583,485 moutons (11 p. 100 en moins), et 458,418 porcs (7 p. 100 en moins).

Si on rapporte les animaux de ferme, en 1856 (année du recensement le plus récent), d'abord à la superficie totale, puis à la superficie productive (bois et terres vagues compris), enfin au domaine agricole proprement dit, on obtient les proportions ci-après pour 100 hectares de ces trois superficies.

	Superficie totale.	Superficie productive.	Domaine agricole.
Race chevaline	9.41	10.70	15.55
— bovine.	42.67	48.50	70.53
— ovine	19.81	22.50	32.72
— porcine	15.56	17.68	25.71

En réduisant, d'après la mesure allemande, tous les animaux de ferme en têtes de gros bétail, on a, pour chacune des trois superficies, les quantités suivantes par 100 hectares:

Superficie totale.	Superficie productive.	Domaine agricole.
63	71	104

ou un peu plus d'une tête de bétail par hectare de terres labourables.

Le fait le plus caractéristique que mettent en lumière les trois dénombrements du bétail ci-dessus, est la diminution des animaux de race ovine.

En dix ans, cette diminution a été de 79,023 têtes ou de 11.93 p. 100. Sauf dans la province d'Anvers, elle a été générale dans le royaume. C'est dans le Luxembourg qu'elle est la plus forte. Cette province, autrefois si renommée par le nombre et la qualité de ses moutons, en a perdu, de 1846 à 1856, dans la proportion de 23.55 p. 100.

Les causes de ce décroissement, déjà sensible en 1846, sont d'abord le morcellement de la propriété et de la culture, puis la vente et le défrichement de terres incultes servant autrefois au pâturage. La province de Luxembourg en fournit une preuve remarquable. Dans l'arrondissement de Neufchateau, par exemple, où un grand nombre de bruyères ont été mises en culture, les bergeries ont vu leur effectif diminuer de moitié en dix ans.

Commerce des animaux de ferme. — Le commerce spécial des animaux de ferme est assez important en Belgique. En voici la *valeur* pour trois périodes décennales récentes; nous ne pouvons indiquer les quantités que pour la dernière.

I. VALEURS.

a) *Importations.*

Périodes.	Bêtes à cornes.	Bêtes à laine.	Porcs.
1831-1840	14,416,625f	1,319,409f	221,791f
1841-1850	26,967,895	4,771,753	871,200
1851-1860	88,895,000	16,607,000	6,255,000

b) *Exportations.*

1831-1840	19,330,920	2,882,087	27,766,890
1841-1850	22,099,485	4,444,377	18,220,680
1851-1860	79,151,000	16,719,000	16,391,000

II. TÊTES.

a) *Importations* (commerce spécial).

Périodes.	Bêtes à cornes.	Bêtes à laine.	Porcs.	Chevaux.
1851-1860	417,565	565,572	119,343	35,926

b) *Exportations.*

1851-1860	416,988	530,556	1,117,999	159,392

On voit que les importations et les exportations se balancent pour les animaux de race bovine et ovine; mais que les exportations sont très-sensiblement supérieures pour les porcs et les chevaux.

Prix. — La plus-value des terres et la hausse des fermages n'ont pas eu seulement pour cause, en Belgique, un progrès dans les rendements, mais encore une élévation des prix.

Le tableau ci-après indique leur mouvement, dans trois périodes décennales récentes, pour les principaux produits agricoles (prix moyen).

	1831-1840.	1841-1850.	1851-1860.	Accroissements absolus. 1re à 2e période.	Accroissements absolus. 2e à 3e période	Accroissements p. 100. 1re à 2e période.	Accroissements p. 100. 2e à 3e période.
	Hectol.	Hectol.	Hectol.	Hectol.	Hectol.		
Froment	18.27	20.38	24.15	2.11	3.77	11.55	18.50
Seigle	11.02	13.31	16.04	2.29	2.73	20.78	20.50
Méteil	14.26	16.43	18.72	2.17	2.29	15.22	13.94
Épeautre	»	»	8.76	»	»	»	»
Sarrasin	10.14	12.38	14.48	2.24	2.10	22.09	16.96
Orge	10.72	10.96	13.47	0.24	2.51	2.24	22.90
Avoine	6.60	6.81	8.47	0.21	1.66	3.18	24.37
	100 kilog.	100 kilog.	100 kilog.	100 kilog.	100 kilog.		
Pommes de terre	3.89	8.00	7.75	4.11	— 0.25	105.10	— 3.12
Foin	6.61	6.78	7.95	0.17	1.17	2.57	17.26
Paille	4.22	4.18	4.15	— 0.04	— 0.03	— 0.95	— 0.72

Si, pour le froment et le seigle, on remonte à des époques antérieures, on trouve les résultats ci-après:

Périodes.	Froment.	Froment. Accroissements absolus.	Froment. Accroissements p. 100.	Seigle.	Seigle. Accroissements absolus.	Seigle. Accroissements p. 100.
1801-1810	17.93	»	»	11.82	»	»
1811-1820	23.67	5.74	32.01	15.55	3.73	31.56
1821-1830	16.10	— 7.57	— 32.00	9.89	— 5.66	— 36.40
1831-1840	18.27	2.17	13.48	11.02	1.13	11.43
1841-1850	20.38	2.11	11.55	13.31	2.29	20.78
1851-1860	24.15	3.77	18.50	16.04	2.73	20.51

Nous ne connaissons le prix de la viande que pour la période décennale 1851-1860. Il est indiqué dans le tableau ci-après (par kilog.).

Années.	Bœuf.	Vache et génisse.	Veau.	Mouton.	Porc.
1851	0f94c	0f95c	0f95c	1f00c	0f96c
1852	0 96	0 85	0 96	1 01	1 02
1853	1 02	0 94	1 02	1 08	1 21
1854	1 19	1 11	1 18	1 28	1 38
1855	1 31	1 22	1 30	1 43	1 45
Moyennes	1 08	0 97	1 08	1 16	1 20
1856	1 30	1 20	1 30	1 40	1 47
1857	1 29	1 18	1 31	1 41	1 42
1858	1 28	1 16	1 31	1 39	1 38
1859	1 23	1 14	1 29	1 37	1 24
1860	1 29	1 20	1 34	1 44	1 35
Moyennes	1 28	1 18	1 31	1 40	1 37
Accroissements absolus	0 20	0 21	0 23	0 24	0 17
Accroissements p. 100	18 52	21 65	21 30	20 69	14 17

Améliorations agricoles récentes. — Parmi les améliorations agricoles réalisées par la Belgique dans ces dernières années, les statistiques officielles signalent particulièrement: le progrès des défrichements, la diminution des jachères et l'extension du drainage. Voici les documents recueillis par l'administration sur ces divers points.

a) Défrichements. — En 1846, le sol de la Belgique contenait encore 290,003 hectares de bruyère et de terres vagues, dont 162,896 appartenant aux communes.

De cette dernière superficie, 64,044 hectares, ou 4,574 par an, ont été défrichés, de 1847 à 1860, en vertu de la loi du 25 mars 1847, qui a changé le mode de jouissance des communaux.

A la fin de 1860, sur cette contenance, 35,858 hectares avaient déjà été mis complétement en valeur et se répartissaient par nature de culture ainsi qu'il suit:

19,384 en céréales;
3,178 en prairies;
201 en bâtisses, jardins, etc.;
13,095 en bois.

En ajoutant aux communaux défrichés ceux des particuliers, on porte à plus de 70,000 hectares l'étendue des bruyères mises en valeur depuis 1847.

b) Jachères. — De 80,909 hectares, en 1846, leur étendue était tombée à 64,418 en 1856. C'est une diminution de 16,491 hectares, ou de 20.38 p. 100.

c) Drainage. — D'après les recherches officielles sur les progrès du drainage en Belgique, depuis 1830, époque à laquelle il y a été introduit, on calcule qu'en huit années seulement (1850-1857), 37,750 hectares ont été drainés par 15,978 cultivateurs. A 200 fr. par hectare, en moyenne, c'est une dépense totale de 7 ½ millions. En évaluant à 20 p. 100 seulement de la dépense l'accroissement de fertilité du sol drainé, on trouve que, par suite de cette amélioration, l'accroissement de la production agricole a été annuellement de 1,500,000 fr. A. Legoyt.

(*La suite à un prochain numéro.*)